



Trésorerie confédérale  
Secteur de l'Organisation  
Numéro 154 -2019

Réf. : YV/PP/FS  
Paris, le 10 septembre 2019

---

## Rassemblement du 21 septembre 2019 : Modalités du parcours

---

Cher(e)s camarades,

Comme convenu dans la circ. n° 122 du 27 juin 2019 les modalités du parcours sont les suivantes :

### Départ de la manifestation :

- **Départ du carré de tête général** : Square du Croisic (annexe 1).
- **Départ du cortège : Place DUROC à 13h30**, la station de métro la plus proche est Duroc (lignes 13 et 10 voir plan en annexe 1) jusqu'à la place Denfert Rochereau où aura lieu le rassemblement avec les prises de parole de :
  - **Robert VERTENEUIL, Président de la FGTB (Belgique)**
  - **Domenico PROIETTI, Secrétaire confédéral en charge du secteur retraites de l'UIL (Italie)**
  - **Discours de Yves VEYRIER, Secrétaire général, en clôture du rassemblement.**

Nous défilerons par département, en plaçant les unions départementales les plus proches géographiquement de Paris en tête (annexe 2), l'Union Régionale d'Île de France clôturera le cortège.

### Pour les cars :

- une prise en charge devrait être faite par la police. **Le dépôt** des manifestants se fera place DUROC. Concernant le stationnement, une information vous sera donnée ultérieurement

Dès à présent, les UD doivent **désigner un responsable** dont les manifestants connaîtront le numéro de téléphone ainsi que celui du chauffeur du car.



## Circulaire confédérale

Sur le lieu de départ, place Duroc, la confédération mettra à disposition des drapeaux.

Des secrétaires confédéraux et des volontaires de la confédération seront sur place et au siège pour aider et guider les camarades.

La sécurité du cortège et du rassemblement sera effectuée par l'Union Régionale d'Ile de France. Cependant, **chaque Union départementale doit désigner un responsable** qui sera en lien avec les responsables de la sécurité du cortège. Merci de nous retourner leurs noms et numéros de téléphone par mail à [fsouillot@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr).

Nous nous devons de réussir de manière exemplaire ce rassemblement dont nous sommes à la seule initiative.

Une liste d'émargement des camarades présents (annexe 3) ainsi que la/les facture(s) acquittées des frais de transport seront nécessaires pour la prise en charge prévue (cf. circ. 122-2019 du 27 juin 2019).

Bonne préparation.

Amitiés syndicalistes.

**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire confédéral

**Patrick PRIVAT**  
Trésorier confédéral

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

PJ:    *Annexe 1 - Parcours*  
          *Annexe 2 – ordre du cortège (départements)*  
          *Annexe 3 - Feuille d'émargement*